

LES COURASSÉS

22 JOURNALISTES ÉTRANGERS venant de Paris ont visité Stuttgart...

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais on ne doit pas perdre de vue que, depuis toujours, toutes les forces et nouvelles armes ont été dirigées sur la mer. Influence la stratégie et la tactique de la guerre maritime, comme la construction navale.

Tout comme la torpille, le sous-marin et le canon à tir rapide, l'aviation a fait naître aussi des « avions de guerre » qui ne peuvent être que le développement.

Le perfectionnement de la D.C.A. l'accroissement de la rapidité et de la capacité de manœuvre des navires, le renforcement du blindage des ponts, et la plus méticuleuse répartition du corps du navire sont, à ce point de vue, à souligner en première ligne.

La marine s'oppose en outre, par ses propres forces aériennes, aux avions de l'ennemi.

Il ne peut donc pas être question d'une impuissance des moyens de guerre maritime vis-à-vis de l'aviation.

...Dusseldorf et la Rhénanie

New-York, 10. — Le « New-York Times » publie une information de l'Associated Press, relatant un voyage de correspondants de pays neutres, qui ont survolé Dusseldorf et la Rhénanie.

A Dusseldorf, les journalistes n'ont constaté ni dans les airs, ni sur terre, aucun départ dans les usines de l'industrie de l'acier. En dehors de quelques vilaines habitations délabrées et d'un bloc de maisons dont les vitres sont brisées, aucun sérieux dommage n'a été constaté.

L'aviation a survolé Dusseldorf à basse altitude. Les correspondants ont constaté l'incendie d'aucune usine qui, au contraire, étaient en cours de plein travail. Sur le Rhin, on procédait au chargement et au déchargement des chaînes. Au surplus, aucun pont n'était détruit et les pontons de mines étaient complètement intacts.

AU DANEMARK des autos vont marcher au gaz de tourbe

Une entreprise automobile étrangère a répondu à Copenhague, un générateur à gaz de tourbe.

Le Danemark possédant de grosses réserves de tourbe, l'emploi de briquettes de tourbe et de coke de tourbe, dans les générateurs serait préférable à l'utilisation du bois.

Le nouveau générateur qui, après une longue période d'essais est déclaré prêt pour la fabrication, serait employé sur toutes les voitures à gaz de tourbe de moyennes dimensions.

D'après les détails donnés, une voiture personnelle normale consomme 12 litres 5 essence aux 100 kilomètres, d'un prix de 182 couronnes.

En utilisant la tourbe spéciale, sa dépense ne serait que de 3 couronnes aux 100 kilomètres.

Sans réapprovisionnement, un générateur peut fournir la force pour une distance de 120 kilomètres.

En employant des briquettes de tourbe fabriquées spécialement, un tel remplissage suffirait pour une distance de 280 kilomètres.

LES BESOINS DE NAVIRES DE L'ANGLETERRE

Berlin, 11. — Le manque de navires marchands de la Grande-Bretagne, qui a déjà perdu 600 transatlantiques, est démontré par une nouvelle demande de renseignements du service d'informations anglais.

Reuter annonce de Washington qu'en Amérique on doit entreprendre un grand programme de construction de navires. Tous les jours on sortira un bateau. On prendra toutes dispositions utiles pour exécuter plus rapidement les commandes britanniques.

Dans les milieux compétents américains on remarque que pendant les premiers mois de l'année 1940, on a sorti des chantiers américains un total de 338.000 tonnes. Depuis le début de la guerre, les commandes ont sensiblement augmenté sur les chantiers américains en vue de renforcer la flotte marchande américaine, qui s'il se fallait pourrait mettre en circulation un tonnage de 8 millions de tonnes en navires auxiliaires de la marine de guerre.

Par ailleurs il est impossible, au point de vue technique, de libérer des docks pour la construction d'autres navires.

Quant à la seconde loi, le nouveau tarif des droits de succession établi est extrêmement avantageux pour les familles nombreuses. Un des articles est spécialement destiné lui aussi à lutter contre l'émiettement du patrimoine rural; les autres dispositions concernent pratiquement la totalité des successions.

En outre, il sera tenu compte dans le calcul de ces droits des charges de familles des héritiers, et de grandes facilités de paiement leur seront accordées.

Nous sommes loin, on le voit, de solutions partielles qui consistaient, lorsqu'on avait besoin d'argent, à augmenter droits et impôts sans sa soucier des répercussions que ces mesures pouvaient avoir sur la vie morale et matérielle du pays.

On constate aujourd'hui les déplorables effets des augmentations abusives des droits de succession; nombre de parents ne se soucient plus de laisser à leurs enfants un héritage, puisqu'ils avaient que ceux-ci en seraient partiellement frustrés par l'Etat.

Dans d'autres cas, les droits de succession ont pour les acquiescents la vente des terres et des propriétés était rendue inévitable. Ce sont ces errements que corrigent les 2 lois actuelles; leurs effets ne seront pas immédiats, mais c'est en voyant, juste et bien, qu'une France plus belle et plus saine sera rebâtie sur des bases nouvelles.

DANS LA REGION

Les recherches civiles RIEN NE DOIT SE PERDRE TOUT DOIT SE RECUPERER

L'Office Central des Déchets, à Lille, nous communique :

« Les populations du Nord et du Pas-de-Calais, sont invitées, de la manière la plus pressante, à conserver avec soin, tous les déchets qu'ils possèdent.

Vieux journaux, vieux papiers, vieilles ferrailles, vieux vêtements, os de cuisine, tout, à aujourd'hui, une valeur de récupération.

Ne jetez plus rien, ne brûlez surtout plus ! Votre intérêt même vous le fait un impératif d'ordre.

Gardez pour le ramasseur qui va passer chez vous tout ce dont vous pouvez vous débarrasser.

Grâce à vous, une foule de travailleurs vont pouvoir retrouver demain leur gagne-pain. »

MARCHÉS DE LA REGION

A Béthune, 9. — Poules, 75 à 80 fr. la couple; canards, 105 à 135 fr. la couple; lapins, 110 à 135 fr. la couple; poulets, 110 à 135 fr. la couple; lapins, 50 à 55 fr. p. 32nd; 100 à 150 fr. p. carottes; 125 la botte; navets, 2 fr. la botte; oignons, 25 à 30 fr. la botte; choux, 15 à 20 fr. la botte; choux-fleurs, 2 à 7 fr. p.; épinards, 5 fr. la kg.; céleri, 7 fr. la botte; tomates, 25 à 30 fr. la botte; pois, 12 fr. la kg.; pommes, 10 à 15 fr. la kg.

A Lens. — Voici un aperçu des cours du marché de mardi 10 décembre :

Marché de gros. — Par 100 kg. navets, 125 à 200 fr.; carottes, 250 à 275 fr.; oignons, 425 à 525 fr.; pommes, 400 à 550 fr.; pois, 800 à 1.000 fr.; œufs, 22 fr. la kg.; pois cassés, 9 fr. la kg.; chicorées de Bruxelles, 8 à 10 fr. la kg.; poireaux, 5 fr. le fagot; 42 à 50 fr. la kg.; salades, 4 à 5 fr. la 13; choux verts, 60 à 80 fr. la 13; choux de Bruxelles, 10 à 11 fr. la kg.; épinards, 5 à 6 fr. la kg.; tomates, 15 à 20 fr. la kg.; citrons, 150 fr. la 100; marrons, 350 à 550 la kg.; détrepe, 24 fr. la kg.; oranges, 11 à 15 50 la kg.; pommes, 42 à 50 fr. la kg.; poireaux, 4 à 7 fr. la kg.; choux verts 8 à 8 fr. p.; choux de Bruxelles, 12 50 la kg.; tomates, 25 à 32 fr. la kg.; poireaux, 6 50 à 10 fr. la botte; épinards, 4 à 7 fr. la kg.; céleri, 3 fr. p.; oignons, 5 50 à 7 fr. la kg.; échaudois, 8 fr. la kg.; salades, 0 50 à 1 fr. la kg.; pommes, 10 à 12 fr. la kg.; pois cassés, 8 75 à 12 50; chicorées de Bruxelles, 7 50 à 8 50 la kg.; pommes, 4 à 10 fr. la kg.; pois, 8 50 à 10 fr. la kg.; tomates, 15 à 20 fr. la kg.; marrons, 3 50 à 7 fr. la kg.; figues, 24 fr. la kg.

Blessée aux jambes elle aurait été évacuée sur Béthune

Blessée aux jambes alors qu'elle se trouvait le 22 mai vers 7 h. 10 sur le territoire du Petit Béthune (P.-de-C.), Mme Vve DOMISSE, née Juliette Gouillon, 70 ans, taille 1 m. 66 environ, cheveux gris, yeux gris, nez long, visage ovale, teint naturel, atteinte de surdité, portant des traces de cicatrice au poignet droit, vêtu d'une robe, d'un jersey et d'un tour de cou de plumes noires chaussée de bas et de pantoufles de même couleur, était parait-il, évacuée en direction de Béthune. Malheureusement, les recherches effectuées dans le Département du Pas-de-Calais, sa famille est sans nouvelle d'elle.

LES PERSONNES QUI PEUVENT FOURNIR TOUT RENSEIGNEMENT UTILE CONCERNANT LES INTERETS, SURTOUT D'ORDRE ADMINISTRATIF (BARTIENS DE RECHERCHES CIVILES), RUE JEANMARIE GILLES, A LILLE.

POUR LES MOBILISÉS, SINISTRÉS ET VICTIMES DE LA GUERRE

On nous communique :

Les mobilisés des guerres 1914-1918 et 1939-1940 n'ayant pas droit à la carte du combattant, les veuves, orphelins, ascendants des militaires (morts pour la France), les sinistrés et victimes civiles et militaires de la guerre, ont intérêt à être documentés sur leurs droits pour en demander le bénéfice.

L'Union Nationale des Mobilisés et Sinistrés, 88, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), se tient gratuitement à leur disposition pour leur fournir tous renseignements, notamment sur leurs droits à pensions, allocations, prêts, secours, etc., et fournit en outre tous formulaires relatifs à la constitution de dossiers des sinistrés et victimes civiles et militaires.

Les bureaux de l'Union nationale sont ouverts tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. (Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'un timbre pour la réponse.

LES MUTUELLES RETRAITES ET LES A. C.

On nous communique :

Les anciens combattants et mobilisés, titulaires de la carte du combattant ou, à défaut, de la médaille interalliée, dite « de la Victoire », peuvent se constituer une rente viagère à capital réservé ou une rente viagère à capital réversible, 8000 fr. par an, avec des majorations de l'Etat variant de 12,50 à 30 % (suivant l'âge des bénéficiaires).

A l'heure actuelle, aucun système de retraite, aucun placement ne peut plus avantageux que celui-ci, en raison surtout des majorations et de la garantie absolue de l'Etat, donnant ainsi la plus entière confiance à ses cotisants.

Nous ne saurions trop conseiller aux anciens combattants, aux veuves, orphelins et ascendants de la guerre, de penser dès maintenant à assurer leurs vieux jours.

Tous les renseignements sont fournis gratuitement par la Société de secours mutuels de la Confédération française, 56, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Demandez, contre timbre pour réponse, la notice spéciale concernant les Mutuelles Retraites et la garantie de l'Etat.

SECOURS AUX ARTISANS

La Chambre des Métiers communale.

Parmi les victimes de la guerre, les modestes foyers d'artisans ne sont pas les moins nombreux. Familiales créées avec patience et courage par des ouvriers d'élite ont été détruites par les événements de guerre ! C'est le fruit de toute une vie d'efforts et de sacrifices qui est souvent réduit à néant, les possibilités de travail et tout le patrimoine de familles méritantes.

Bien qu'il soit impossible de remédier à toutes les misères et de reconstruire toutes les situations, il semble que dans l'œuvre du Secours National, une part doive être réservée à ces artisans qui ont fait, de tous temps l'armature et le génie de notre pays.

La Chambre de Métiers du Nord, organisme représentatif officiel des artisans, demande donc à tous les artisans touchés gravement par la guerre, sinistrés, pillés, ou aux familles d'artisans momentanément dans le besoin, de se faire connaître de l'œuvre de secours nationale, en adressant à ses bureaux, 14, rue Inghem, Lille, un formulaire de demande de secours.

Il est fait appel en même temps à toutes les organisations d'artisans, professionnelles ou interprofessionnelles afin de signaler les situations les plus dignes d'être secourues.

Militaires blessés ou malades rapatriés d'Allemagne

TRAIN SANITAIRE DU 10 NOVEMBRE 1940

DIRECTION DE TARASCON-MARSEILLE (Suite)

Verpout Jules, 28-4-06, Saulzy (Pas-de-Calais).

Germain Louis, 18-1-03, Pellen-court (Nord).

Beaugrand Marius, 23-11-04, Odo-mes (Nord).

Goret Charles, 13-7-17, Rely (Pas-de-Calais).

Dutoit Charles, 3-8-02, Marco-en-Barzèul (Nord).

Mamez Adolphe, 10-11-17, Hel-faut (Pas-de-Calais).

Herman Emil, 1-10-01, Arras.

Roux Fernand, 13-9-97, Arras.

Alme André, 15-10-99, Hautmont (Nord).

Delporte Fernand, 12-9-04, Etaples (Pas-de-Calais).

Husbreux Gilbert, 23-6-09, Aulnoy (Nord).

Hussey André, 24-8-17, St-Martin-les-Boulogne-sur-Mer.

Longueval Edmond, 24-7-85, An-napou-Lens (Pas-de-Calais).

Morvillier Robert, 7-8-01, Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Hibon Jean, 25-7-00, Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).

Wazin Daniel, 9-2-11, Comines (Nord).

Gochon Maurice, 21-9-95, Lille.

Trentennes Eugène, 22-8-98, Lille.

Hennebelle Lucien, 1-7-14, Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais).

Wicquart Arthur, 5-1-99, Aubers (Nord).

Pillot Camille, 15-8-19, Ennevelin (Nord).

Van Hove Lucien, 17-10-08, La Madeleine (Nord).

Pinart Jean, 21-8-10, Requinnes (Nord).

Loël Paul, 14-7-05, Lille.

Gest Auguste, 9-7-02, Bentina (Pas-de-Calais).

Giljon Paul, 20-1-98, Mastaing (Nord).

Renard Maurice, 21-9-99, Fresnes (Nord).

Hens Robert, 26-7-98, Sin-le-Noble (Nord).

Pruvet Victor, 12-2-97, Fouquières (Pas-de-Calais).

Duc Jean, 2-12-99, Croix-Lille (Nord).

Daquin André, 28-12-01, Auchel (Pas-de-Calais).

Cleiry Maurice, 22-9-03, Gravelle (Nord).

Menard Albert, 16-1-10, Roubaix (Nord).

Bera Jean, 10-3-97, Auxil-les-Orchies (Nord).

Dubois André, 7-3-01, Lambersart (Nord).

Duquesnoy Léon, 3-9-94, Fruges (Pas-de-Calais).

Oriot Eugène, 4-1-85, Cuca (Pas-de-Calais).

Masart Albert, 16-8-05, Enguigne-nelle (Pas-de-Calais).

Contraîne Jean, 23-6-01, Biendecques (Pas-de-Calais).

Suida Auguste, 23-8-17, Douai (Nord).

Desimpel Pierre, 26-14-11, Frévent (Pas-de-Calais).

Bouchy Eugène, 10-11-12, Penin (Pas-de-Calais).

Marq Georges, 23-6-98, Boulogne.

Gaudre Léonce, 4-5-10, Etaples (Pas-de-Calais).

Dancoine Emilie, 25-9-99, Templeuve (Nord).

Muller André, 24-7-98, Rosendaël (Nord).

Roy Georges, 28-1-97, Rosendaël (Nord).

Lafere Raymond, 21-9-14, Zegers-Cappel (Nord).

Dussert René, 2-10-10, Caudry (Nord).

Constenoble Louis, 16-2-06, Marlies-les-Mines (Pas-de-Calais).

NOS ORPHELINS DE GUERRE

CE QU'ON FIT POUR EUX APRÈS 1914-1918 ...ET CE QU'ON FAIT ACTUELLEMENT

Notre enquête sur cette institution magnifique qu'est « l'Œuvre des Pupilles de la Nation », se termine. Malgré la modestie qui entoure la tâche des hommes de cœur qui ont bien voulu répondre à nos questions et le prêter ainsi à rester nos lecteurs, nous avons tenu à ne pas laisser tomber dans l'oubli cette organisation qui passe brutalement au premier plan des actualités.

Pour ceux de 1939-1940

Les événements de la guerre actuelle ne devaient pas épargner les Pupilles de la Nation dont nous ont fait leur devoir. La plupart sont majeurs et un très grand nombre déjà, parmi les blessés de guerre, sont venus prendre place aux côtés des camarades de combat de leurs pères, à l'Office qui s'occupe plus spécialement aux Mutilés Réformés de la Guerre. Ils bénéficient des mêmes avantages et ont droit aux mêmes secours, allocations, prêts d'honneur, etc., que les Pupilles de la Guerre. Pour les autres, la question se réglera aussitôt que les conditions de leur inscription à la Carte du Combattant seront déterminées. Entre temps, l'Office des Pupilles de la Nation s'emploie à leur apporter une aide matérielle dans la forme habituelle, en tenant compte dans ses délibérations, du cas de force majeure, de la situation de la mère qui lui est faite, suivant qu'elle soit ou non en captivité.

Les uns et les autres bénéficient de l'expérience acquise dans ce domaine. Pourrait-il en être autrement ?

Disons, pour terminer, que l'action de l'Office départemental des Pupilles de la Nation ne s'exerce pas seulement sur le plan matériel.

Un circulaire du Conseil supérieur en date du 14 février 1939 précise qu'en ce qui concerne l'aide morale promise par la Nation, il ne saurait être question d'en priver les Pupilles après leur vingt et unième année. Ils ont toujours droit, comme leurs cadets, à la bienveillante sollicitude des Offices départementaux. D'ailleurs, de la formation de jeunes filles nées de parents de guerre, il ne saurait être question d'en priver les Pupilles après leur vingt et unième année. Ils ont toujours droit, comme leurs cadets, à la bienveillante sollicitude des Offices départementaux. D'ailleurs, de la formation de jeunes filles nées de parents de guerre, il ne saurait être question d'en priver les Pupilles après leur vingt et unième année. Ils ont toujours droit, comme leurs cadets, à la bienveillante sollicitude des Offices départementaux.

Le mariage des orphelins

Une des plus belles initiatives à signaler, depuis la fusion des Offices, à l'occasion de laquelle l'esprit des représentants des Invalides de Guerre, des Veuves et Ascendants de la Guerre et des Anciens Combattants s'est affirmé, est bien l'institution des avances destinées à favoriser le mariage des orphelins de guerre complets, des Pupilles de la Nation dont les parents sont déshérités par le système des avances lorsque la mère est internée, inhabile et considérée comme incurable.

En effet, la mission et la raison d'être de l'Office National consistant à remplacer, aussi complètement que possible, les pères tués à la guerre, il ne saurait se désintéresser d'aucune mesure de protection matérielle susceptible d'assurer l'avenir des Pupilles de la Nation.

D'ailleurs, dès l'origine, l'Office National des Pupilles de la Nation avait réalisé cette forme d'assistance par l'institution de subventions de poche, devenant ensuite les subventions d'établissement, accordées soit pour le mariage, soit pour l'installation professionnelle; attribuées sans règles précises et souvent sans efficacité réelle, supprimées d'abord puis remplacées depuis la fusion des Offices par le système des subventions remboursables et des prêts destinés à l'installation professionnelle.

Après trois années d'application, l'expérience a démontré que les répercussions de cette institution nouvelle n'ont pas atteint un ampleur telle que l'on ne puisse reprendre l'aide au mariage, en limitant toutefois ce bénéfice aux orphelins complets dont la situation, au moment de leur mariage, est généralement plus précaire que celle des autres pupilles et qui éprouvent un besoin plus impérieux de se créer une famille.

Dans sa séance du 7 avril 1936, la Section permanente du Comité d'administration a autorisé l'Office National à accorder des prêts au mariage aux Pupilles de la Nation, orphelins complets, et à ceux dont les parents sont déshérités de la puissance paternelle. Ce bénéfice a été étendu ensuite aux Pupilles dont la mère est internée, inhabile et considérée comme incurable.

Ces prêts, d'un montant de 5.000 francs portant intérêt à 1 % et sont remboursables en 10 années, la première n'étant exigible que 3 ans après le mariage.

Les attributaires de ces prêts bénéficieront de remises de dettes fixées comme suit :

1.000 fr. à la naissance du premier enfant et 500 fr. lorsque l'enfant atteindra un an ;

1.500 fr. à la naissance du deuxième enfant ;

2.000 fr. à la naissance du troisième enfant.

On observe que cette disposition du plus haut intérêt social a été...

HORAIRES des lignes d'autobus en service au départ de Lille

16 lignes d'autobus sont actuellement en service à Lille. Toutes ces lignes fonctionnent tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés.

Mémoires des horaires sous les horaires au départ de Lille.

LILLE-VERVIQOUD

Lille-Gare av. Ch. St-Venant) 11 00 15 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140 150 160 170 180 190 200

LILLE-BAISIEUX-CAMPHIN

Lille (Avenue Ch. St-Venant) 11 h. 12 h. 18 h. 19 h. Camphin : 7 h. 8 h. et 13 h.

COMINES - LILLE

Lille (gare) café de la Concorde) 7 30 11 15 18 00 18 15

LILLE-VALENCIENNES

Lille (avenue Charles-St-Venant) 7 30 11 15 18 00 18 15

LILLE-RUMEGIES

Lille (avenue Charles-St-Venant) 7 30 11 15 18 00 18 15

LILLE-GONDECOURT

Lille (avenue Charles-St-Venant) 7 30 11 15 18 00 18 15

LILLE-LEZ-RACHES

Lille (départ. 105, rue de Paris) 12 h. et 17 h.

LILLE-LENS-ARRAS

Lille (83, rue des Meuniers), départ. 8 00 9 00 12 45 15 00 16 45

LILLE-NAZEBROUCK PAR ESTAIRES-MERVILLE

Lille (83, rue des Meuniers), départ. 7 45 14 30

LILLE-LA GORQUE ESTAIRES

Lille (départ. 11 h. 30 et 17 h. 30)

LILLE-BETHUNE

Lille, départ. 11 h. et 19 h. 30.

LILLE-ORNIERS

Lille, départ. 11 h. et 19 h. 30.

LILLE-WARNETON

Lille, départ. 11 h. 16 h. 45 (jusqu'à Arras), 16 h. (jusqu'à Warne-ton).

LILLE-NARNES

Lille, départ. 11 h. 05 et 17 h. 05.

LILLE-REBAIN

Lille, départ. 11 h. et 19 h. 30.

LILLE-ORNIERS

Lille, départ. 11 h. et 19 h. 30.

LILLE-NAZEBROUCK PAR ESTAIRES-MERVILLE

Lille (83, rue des Meuniers), départ. 7 45 14 30

LILLE-LA GORQUE ESTAIRES

Lille (départ. 11 h. 30 et 17 h. 30)

LILLE-BETHUNE

Lille, départ. 11 h. et 19 h. 30.

LILLE-ORNIERS

Lille, départ. 11 h. et 19 h. 30.

LILLE-WARNETON

Lille, départ. 11 h. 16 h. 45 (jusqu'à Arras), 16 h. (jusqu'à Warne-ton).

LILLE-NARNES

Lille, départ. 11 h. 05 et 17 h. 05.

LILLE-REBAIN

Lille, départ. 11 h. et 19 h. 30.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

AU VEL'D'HIV' PARISIEN LES PISTARDS ONT BATTU NETTEMENT LES ROUTIERS

LES RESULTATS TECHNIQUES

Brassard-Rente du kilomètre. — 1. Finaliste : 1. ACBB (Mignat, Bonaventur, Brunau, Regnard), 4 m. 50 s. 8/10 ; 2. ACP (Goussot, Palot, Marbré, Hallewax), à 90 m.

OMNIM FRANCO-ITALIEN

1^{er} manche (1 m. arr. indiv.) : 1. D'André, 1 m. 17 s. 4/5 ; 2. Bégin, 1 m. 18 s. ; 3. Vanni, 1 m. 18 s. 1/5 ; 4. Dupuy, 1 m. 18 s. 4/5 ; 5. Louviot, 15 pts ; 6. ex aequo) Classement par équipe. — Italiens : 1 m. 26 s. ; Français : 2 m. 88 s. 4/5. 11 pts.

2^e manche (2 course, 1 km. lancé par équipe). — 1. Italiens (Taccacastello), 1 m. 10 s. 3/5 ; 2. Français (Galle-Laloup), 1 m. 14 s. 2/5 ; 3. ex aequo) Classement par équipe. — Italiens : 1 m. 10 s. 3/5 ; Français : 1 m. 14 s. 2/5.

3^e manche (5 km. class. 10 pts). — 1. Vanni, 90 pts ; 2. Guégan, 8 pts ; 3. Daccu, 5 pts ; 4. Caselli, 3 pts ; 5. Dupuy, 2 pts ; 6. Galle, 0 point ; 7. Vanni, 0 point.

4^e manche (pours. par eq. de 4 km.). — 1. Plistards (Gérardin, Ignat, Goujon, Prat), 4 m. 50 s. ; 2. Routiers (Thomasse, Y. Marie, Mithouard, Rossé), à 35 m.

5^e manche (américaine 50 km.). — 1. Dousset-Magdeleine, 20 pts ; 1 m. 35 s. ; 2. Almar-Lapèze, 7 pts ; 3. Fournier-Breuskin, 6 pts ; 4. Laurent-Rossi, 5 pts ; 5. Prat-Gérardin, 3 pts ; 6. Ignat-Goujon, 2 pts ; 7. Jammer-Deferge, 0 pt. ; 8. un tour ; 9. Sérés frères, 7 pts ; 10. Y. Marie-Tanneveu, 3 pts ; 11. Maye-Louviot, 0 pt. ; à 21 tours ; 11. Roux-Renaudin, 2 pts ; 12. (ex aequo) Speicher-Mithouard, Cossou-Horner et Montillot-Lamoureux, 0 pt.

MATCH ROUTIERS-PISTARDS

1^{er} manche (5 km. class. par pts). 1. Maye, 29 pts ; 2. m. 4 s. 2/5 ; 3. (ex aequo) G. Sérés et Montillot, 18 pts ; 4. (ex aequo) Dousset et Louviot, 15 pts ; 5. (ex aequo) R. Classement par équipe. — Italiens : 1 m. 26 s. ; Français : 2 m. 88 s. 4/5. 11 pts.

LE CLASSEMENT

1. Robert Oubron (C.V.D.), sur bicyclette Helyett, pneu Hutchinson, les 16 km. en 43 m. ; 2. Faure (C.V. Moul), 44 m. 10 s. ; 3. Faucheur (V.C.A.C.), m. t. ; 4. Vincent (C.V.D.), 43 m. 15 s. ; 5. Picot (V.C. St-D.), 43 m. 35 s. ; 6. Kaiserling (Arg. Sp.), 40 m. 10 s. ; 7. Harmand J. (E.S.D.), 40 m. 10 s. ; 8. (E.S.D.), 40 m. 10 s. ; 9. Franziel, 41 m. 12 s. ; 10. Guesnon (V.C. A.S.), 41 m. 12 s. ; 11. Beltrama (S.E.S.), 41 m. 12 s. ; 12. Leplat (C.S.H.S.), 41 m. 12 s. ; 13. Level (C.V.D.), 41 m. 12 s. ; 14. Aubry (A.C. Foy), 41 m. 12 s. ; 15. Debutre ; 23. Backeland ; 24. Milcheneau ; 25. Guiller ; 26. Buzet ; 27. Valance ; 28. Martin ; 29. Wangbanke ; 30. Demars ; 31. Tanguy ; 32. Leroy ; 33. Thillot ; 34. Prol ; 35. Louton ; 36. Favre ; 37. Verd ; 38. Hoc ; 39. Rouillard ; 40. Morel.

Le Challenge de Cyclo-Club Lensois

BASKET-BALL CHAMPIONNAT DU NORD

District Terrien

SENIORS (Première journée)

Poule A. — Aller, 15 décembre ; retour, 16 février. A.S.F. - De. Wos. U.S.T.-A.P. Wos. K.S.L.M. C.S.W. ; L.U.C.-O.L.

Poule B. — Aller, 15 décembre ; retour, 2 mars ; A.B.C.D.-A.C. Wos. ; A.S.C.H.-R.C.L.D. ; K.S.L.M. U.S.L.E. ; B.C.A.-A.P. Wos. ; ex. O.L.

Poule C. — Aller 15 décembre ; retour, 2 mars ; A.B.C.D.-A.C. Wos. ; A.S.C.H.-R.C.L.D. ; K.S.L.M. U.S.L.E. ; B.C.A.-A.P. Wos. ; ex. O.L.

JUNIORS

Aller, 15 décembre ; retour, 2 février.

Poule A. — R.C.L.D.-E.A.H. ; E.A.H.-L.S.A. ; U.S.R.-B.C.A.

Poule B. — U.S.T.-R.C.L.D. ; C.S.W.-E.A.H. ; O.L.-K.S.L.M.

Heures des rencontres à 11 h, dérogation pour les matches sur le terrain de l'A.P. Wos à 15 heures.

Les feuilles d'arbitrage sont à envoyer à M. Scriba, 48 rue du Mar-Foch, à Saint-Amand, pour le mercredi suivant le match.

DEMANDES DE MATCHES

U. S. Marles avec les équipes 1A et Juniors A. Ecrire M. Kwasek François, 9 rue de Dunkerque, à Marles-les-Mines.